

LES ECHINOPS DE BELGIQUE

A. LAWALRÉE et R. WECHUYSEN

Jardin botanique national de Belgique, B-1860 Meise

Samenvatting. — De Belgische *Echinops*-soorten.

Studie van het herbariummateriaal van BR bracht het bestaan van een 3^{de} *Echinops*-soort in België aan het licht: *E. bannaticus* ROCHEL ex SCHRADER.

La Nouvelle Flore de la Belgique de J.-E. De Langhe et alii ne mentionne (ed. 2 : 584, 1978) que deux *Echinops* introduits en Belgique : *E. sphaerocephalus* L. et *E. exaltatus* SCHRADER. Dans les herbiers du Jardin botanique national de Belgique (BR), quelques *Echinops* recueillis en Belgique relèvent d'une troisième espèce : *E. bannaticus* ROCHEL ex SCHRADER.

Les trois espèces ont été introduites en Belgique comme plantes ornementales ou comme plantes mellifères. Il y a eu de nombreuses erreurs de détermination dans les Jardins botaniques, dans les catalogues horticoles et dans la littérature botanique (cfr. HENSEN, *Meded. Bot. Tuinen en Belmonte Arbor. Wageningen*, 9 (4) : 85-96, 3 fig., 1965).

Voici une clé des trois espèces et les spécimens belges que nous leur rapportons.

Tige blanchâtre-aranéuse et pourvue, au moins dans sa partie supérieure (sous l'inflorescence), de poils capités glanduleux; feuilles à face supérieure densément couverte de poils glanduleux; corolle bleu gris clair; plante pouvant atteindre 2 m de haut 1. *Echinops sphaerocephalus*

Tige blanchâtre-aranéuse mais dépourvue de poils capités glanduleux :

Feuilles à face supérieure dépourvue de poils capités glanduleux mais portant de petits poils simples assez raides, à face inférieure souvent grise-tomentuse; involucre atteignant 18-22 mm de long, à bractées arquées vers l'extérieur dans le bouton; corolle bleu pâle ou ± grisâtre; plante pouvant atteindre 2 m de haut 2. *E. exaltatus*

Feuilles à face supérieure portant des poils capités glanduleux épars, à face inférieure très blanche-tomentuse; involucre atteignant 17 (18 mm de long, à bractées droites dans le bouton; corolle bleu foncé vif; plante ne dépassant pas ou guère 1,25 m de haut 3. *E. bannaticus*

1. *Echinops sphaerocephalus* L., Sp. Plant. : 814 (1753); KOZUHAROV, Fl. Europaea 4 : 213 (1976).

— subsp. *sphaerocephalus*

BELGIQUE : entre Saint-Trond et Visé, 1820, *Dumortier*; Lac de Léau, 1822, *Lejeune*; entre Pepinster et Theux, *Lejeune*; Yvoir, jardin, 1885, *Dens*; id., rochers, 1890, *Delbaise*; Bauche, talus, 1903, *V. Leroy*.

Nous n'avons pas vu de spécimen recueilli en Belgique après 1903. Il faudrait vérifier l'identité des plantes reprises par la carte 1051 de VAN ROMPAEY et DELVOSALLE et alii (Atlas de la Flore belge et luxembourgeoise, Ptéridophytes et Spermatophytes, 1972); sauf peut-être pour la case M7.38, les localités correspondantes se situent toutes en dehors de la Belgique.

2. *E. exaltatus* SCHRADER, *Hort. Gotting.* 2 : 15, pl. 9 (1809); KOZUHAROV, loc. cit. : 214 (1976).

E. commutatus JURATZKA, *Verhandl. zool.-bot. Ges. Wien*, 8 : 17 (1858); LAWALRÉE, *Rev. Verviétoise Hist. natur.*, 16 (3-4) : 24 (1959) p.p.

BELGIQUE : Merkssem, jardin, 1883, *Hennen*; Louvain, jardin, *Busschodts*; Dinant, Fonds de Leffe, 1933, *Mosseray*; id., 1978, *Lawalrée* 21115; Bauche, bord du Bocq, 1942, *Gras*; Deurne, Meeuwenhof, 1949, *Fr. Rogier*; Aalter, Maria-Aalter, broussailles, 1951, *Isaacson*; Crupet, près du confluent Crupet-Bocq, 1955, *Lawalrée* 6935; id., 1978, *Lawalrée* 21105; Evrehailles, Les Roches, rive du Bocq, 1958, *van Rompaey*; Amblève, Müderscheid, 1978, *Mme Degrave*.

3. *E. bannaticus* ROCHEL ex SCHRADER, *Blumenbachia* : 48 (1827); KOZUHAROV, loc. cit. : 214 (1976).

E. commutatus LAWALRÉE, *Rev. Verviétoise Hist. nat.*, 16 (3-4) : 24 (1959) p.p. non JURATZKA.

BELGIQUE : Hortus botanicus leodiensis, 1841, *Lejeune*; Fosse, haie d'un jardin, *Goffart*; Godinne, jardin de la gare, 1891, *Tonglet*; Modave, coteau sec, 1894, *Wathelet*; Couillet, échappé d'un jardin, 1927, *Kremer*; Lombardzijde, Palingbrug, Jardin abandonné de l'ancien laboratoire de Jean Massart, 1929, *Magnel*.

E. bannaticus est indigène dans le sud-est de l'Europe (Crimée, Roumanie, Albanie, Bulgarie, Grèce, Yougoslavie) et atteint sa limite NW en Slovénie. Il est naturalisé dans plusieurs pays d'Europe, e.a. dans les îles Britanniques (HOLICK et McCLINTOCK, *Watsonia*, 11 : 179, 1976).

NYMPHAEA CANDIDA C. PRESL INDIGÈNE EN BELGIQUE

J.-E. DE LANGHE (*) et R. D'HOSE

(*) Universitaire Instelling Antwerpen, dep. Biologie,
Universiteitsplein 1, B-2610 Wilrijk

Samenvatting. — *De waterlelie Nymphaea candida* C. PRESL inheems in België.

Deze bijdrage is gewijd aan een vondst van de waterleliesoort *Nymphaea candida* C. PRESL in een vijver te Mol in de Antwerpse Kempen, waar de plant inheems is. In een vergelijkende tabel worden de voornaamste differentiële kenmerken van de twee verwante soorten *N. candida* en *N. alba* tegenover elkaar gesteld.

La flore d'Europe compte suivant Flora Europaea (TUTIN 1964) trois espèces de *Nymphaea* : *N. tetragona* GEORGI, *N. alba* L. et *N. candida* C. PRESL. La première ne se rencontre que dans le nord-est du continent (Finlande, Russie). La deuxième, qui comporte deux sous-espèces, subsp. *alba* et subsp. *occidentalis* (OSTENF.) HYL, est répandue dans toute l'Europe; la seconde sous-espèce, traitée soit au rang d'espèce (LAWALRÉE 1955), soit au rang de sous-espèce (DE LANGHE et al. 1978), se rencontre également chez nous. La troisième espèce, *N. candida*, répandue dans le nord, le centre et l'est de l'Europe, n'avait pas été reconnue dans nos